



**CONSULTATION PUBLIQUE
AVENIR DE LA BRIQUETERIE MERIDIAN**

Mercredi, 11 octobre 2023

RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE CITOYENNE

CONTEXTE

Le mercredi 11 octobre dernier, la Ville de La Prairie tenait une première rencontre citoyenne en personne sur l'avenue de l'ancienne briqueterie – Briques Méridian depuis la pandémie.

Les représentants de la Ville ont d'abord fait une synthèse des cinq (5) projets qui avaient été déposés et présentés de manière virtuelle aux citoyens. Cette présentation se voulait une mise à niveau pour les personnes sur place qui n'auraient pas participé aux présentations virtuelles ou encore qui auraient oublié les grandes lignes de chacun des projets.

Une fois les cinq projets présentés brièvement, les participants ont travaillé en atelier, table par table, où un grand napperon était à leur disposition. Sur ce napperon, les participants pouvaient y voir une carte des cinq projets, les points de convergence entre ceux-ci de même que les points de divergence.

Des espaces pour y inscrire les aspects qu'ils apprécient et qu'ils n'apprécient pas des projets figurent également sur le napperon. Après une vingtaine de minutes en atelier, les participants nommaient un rapporteur par table qui venait détailler les points saillants de leurs discussions. Ces points étaient inscrits en temps réel dans un document PowerPoint projeté sur un écran dans la salle.

Ce document se veut un rapport des propos rapportés lors de cette soirée qui a rassemblé 93 personnes.



**CONSULTATION PUBLIQUE
AVENIR DE LA BRIQUETERIE MERIDIAN**

Mercredi, 11 octobre 2023

Qu'avez-vous le plus aimé dans les projets citoyens?

Que faut-il que la Ville mette de l'avant?

Aspect « environnemental »

- Plus de la moitié de l'ancienne carrière en espaces verts et bleus (10 fois)
- Importance des espaces verts sur le territoire (9 fois)
- Implantation d'une forêt urbaine à la *Central Park* (4 fois)
- Protection de la biodiversité (3 fois)
- Gestion optimale des eaux pluviales (3 fois)
- Lutte aux îlots de chaleur (2 fois)
- Protection de la rainette faux-grillon (2 fois)
- Aménagement de jardins communautaires (2 fois)
- Aménagement d'un sentier multifonctionnel (2 fois)
- Valorisation de la verdure et non de la voiture (2 fois)
- Présence d'un poulailler
- Aménagement de collines (espaces vivants)
- Conservation d'une réserve d'eau pour imprévus
- Reboisement du site et arbres fruitiers
- Opportunité de créer un milieu de vie écologique
- Souci de l'environnement
- Rendre les parcs accessibles à tous

- Restauration de milieux naturels, hydriques et humides (subvention)
- Gestion optimale des sols excavés
- Espaces verts partout sur le territoire et non concentrés au centre
- Zones vertes aménagées près du résidentiel

Aspect « transport »

- Ajout d'accès au site afin d'éviter la congestion et le transit (5 fois)
- Transport actif possible et encouragé (3 fois)
- Desserte efficace en transport collectif (2 fois)
- Accès routiers pensés en fonction du milieu de vie (2 fois)
- Rond-point à privilégier sur le site
- Zone tampon à prévoir pour amoindrir les impacts du transport

Aspect « habitation »

- Quartier de mini maisons (8 fois)
- Mixité des résidences offertes (8 fois)
- Communauté intergénérationnelle sur le site (7 fois)
- Abordabilité des résidences (3 fois)
- Balises à donner pour les hauteurs standards - 5-6 étages (2 fois)
- Pas de ghettos ou d'enclaves sur le site (2 fois)
- Densité de qualité et bien pensée pour avoir un beau visuel
- Développement d'un quartier central
- Milieu de vie à échelle humaine

Aspect « infrastructures de sports et de loisirs »

- Offre d'infrastructures de sports et de plein-air (8 fois)
- Aménager un plan d'eau avec baignade et activités (7 fois)
- Mixité d'activités sportives intérieures et extérieures (2 fois)
- Prévoir une piscine intérieure (2 fois)
- Quartier axé sur les saines habitudes de vie
- Possibilité d'avoir un programme d'équipements partagés
- Prévoir une glace réfrigérée

Aspect « économique »

- Priorisation de commerces locaux (8 fois)
- Commerces limités à proximité de la voie ferrée (2 fois)
- Industriel léger uniquement près de Taschereau ou St-José
- Sensibilité aux commerces actuels pour ne pas leur nuire
- Zone commerciale facile d'accès

Autres aspects

- Services de type CLSC, école publique, garderies, maisons des aînés (3 fois)
- Espaces communs accessibles pour l'ensemble des citoyens
- Agrandissement du Collège Jean-de-la-Mennais
- Quartier sans clôture
- Aspect communautaire et cohabitation avec les quartiers existants
- Parc à chiens identifié dès le début du projet
- Gestion des nuisances
- Développement intégré afin d'unifier la ville
- Mise en valeur patrimoine fossilifère



**CONSULTATION PUBLIQUE
AVENIR DE LA BRIQUETERIE MERIDIAN**

Mercredi, 11 octobre 2023

Qu'avez-vous le moins aimé?

Quelles sont les choses à éviter de réaliser?

Aspect « environnemental »

- Présence d'îlots de chaleur, de béton et d'asphalte (5 fois)
- Présence de grands stationnements (3 fois)
- Destruction du sentier du Bocage (3 fois)
- Quartier linéaire (3 fois)
- Grandes surfaces imperméables (2 fois)
- Que le quartier ne soit pas vert (2 fois)
- Espaces verts concentrés en un seul endroit (2 fois)
- Quartier sans arbres et moins de 50 % d'espaces verts sur le site (2 fois)
- Déboisement effectué pour aménager d'autres accès (2 fois)
- Espaces bleus inutilisables ou accès restreint au lac
- Davantage de pression sur le réseau d'égout
- Ne pas mettre en valeur la nature de La Prairie
- Pas de méthode traditionnelle de captation d'eau

Aspect « transport »

- Circulation de transit accrue (5 fois)
- Quartier non accessible et enclavé (4 fois)
- Pas de grandes voies de circulation sur le site
- Pas d'accès routier qui passe par le grand boisé
- Quartier où on ne peut pas se rendre à pied
- Seulement une entrée pour le secteur
- Que la rue des Conseillers reste telle quelle
- Lumières de circulation sur le site
- Quartier axé sur l'auto-solo
- Ne pas bien intégrer le transport actif, sans lien avec les autres quartiers

Aspect « habitation »

- Grandes tours comme au DIX30 (8 fois)
- Développement résidentiel trop important sur le site (6 fois)
- Architecture non novatrice et d'une autre époque (3 fois)
- Maisons qui ne s'adressent pas aux familles
- Uniquement des maisons unifamiliales
- Présence d'habitations de luxe
- Densité qui ne s'harmonise pas avec le secteur
- Résidences construites près du chemin de fer
- Nuisance près des habitations, comme par exemple, un parc à chiens
- Ne pas prévoir de seuil maximal de résidents
- Densification non suffisante

Aspect « infrastructures de sports et de loisirs »



- Dédoublage des infrastructures sportives avec l'offre existante (2 fois)
- Ne pas relier les infrastructures sportives entre elles

Aspect « économique »

- Pollution lumineuse (5 fois)
- Présence de magasins à grande surface (4 fois)
- Absence de commerce de proximité (2 fois)
- Secteur sur-commercialisé ou avec un secteur industriel ou léger (2 fois)
- Nuisances liées aux commerces, comme par exemple, des odeurs
- Projet non rentable pour la Ville
- Perte du Marché des Jardiniers

Autres aspects

- Absence d'écoles publiques, de garderies, de résidences d'aînés (3 fois)
- Fils électriques non-enfouis (3 fois)
- Que la Ville se retrouve avec des recours judiciaires (2 fois)
- Que le projet Acti-Cité soit choisi (2 fois)
- Pas de projet mur à mur
- Que la consultation en cours ne serve à rien
- Que la décision soit prise par une entreprise privée
- Quartier sans mixité sociale et scolaire
- Quartier qui ne bénéficie qu'aux résidents du quartier
- Construction réalisée sur des espaces « risqués »
- Aménagement d'une ville dans une ville
- Que les aires communes ne soient pas accessibles